



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Compte rendu du CTA

(comité technique académique)

du 25 mars 2021

Pour la FSU : Christine Bernery et Emmanuel Loctin (premier degré, SNUipp-FSU), Benoît Chaisy (éducation physique et sportive, SNEP-FSU), Isabelle Cheviet et Pierre Gizek (second degré général et technologique, SNES-FSU), Pascale Poirier (personnels ATSS, SNASUB-FSU).

Déclarations liminaires et premiers échanges

Après les déclarations liminaires des organisations syndicales, Mme la Rectrice répond que l'administration ne reviendra pas sur les décisions prises auparavant, à savoir les **suppressions massives de postes dans le second degré**, et qu'il y a eu une « large consultation. »

« **Vous n'écoutez rien** », dit-elle en reprenant ces mots de la [déclaration liminaire de la FSU](#).

Concernant **l'évaluation des établissements**, la FSU demande à la rectrice de rappeler aux chefs d'établissements qu'ils ne peuvent en aucun cas imposer la participation des personnels par des convocations.

>> la FSU invite les personnels indûment convoqués à prendre contact (section syndicale FSU d'établissement, départementale ou académique) car il n'y a aucune obligation d'y participer.

Situation sanitaire

- 309 élèves positifs sont signalés par les familles : l'augmentation est réelle.
- 38 cas chez les agents de l'éducation nationale.
- 1 396 élèves sont en éviction ; une seule école est fermée, 29 classes sont fermées.
- 5 492 tests antigéniques ont été réalisés (14 positifs). 8 174 tests salivaires ont été proposés, 4 967 ont été réalisés (16 positifs). Les tests salivaires sont davantage acceptés que les kits naso-pharyngés. Le « contact tracing » est proposé quand on constate un nombre important de cas. Les tests salivaires permettent de rechercher les variants.
- Les écoles et établissements où le virus circule activement font l'objet de tests massifs. Dans les écoles, les directrices et directeurs se retrouvent en première ligne. Des contrats d'appui administratifs sont également déployés.
- Les remplacements dans le premier degré sont de plus en plus insuffisants en raison des nombreuses contaminations. Seulement 16 emplois contractuels ont été autorisés dans le premier degré pour le remplacement, 11 ont été utilisés à ce jour. Les brassages qui d'ordinaire sont interdits deviennent la règle, faute de postes de remplaçants en nombre suffisant. 20 classes n'ont pas d'enseignants actuellement en Saône et Loire. L'administration reconnaît une situation parfois critique dans certaines zones avec des demandes de fermetures d'écoles. Dans le second degré, 25 emplois supplémentaires d'AED ont été autorisés, 19 sont

utilisés à ce jour. 36 emplois ont été autorisés pour le « contact tracing », en personnels administratifs et infirmiers : 21 contrats à ce jour, et un seul infirmier.

La FSU réclame de la transparence sur la présence de cas positifs dans les établissements, ce qui n'est pas toujours le cas. La FSU signale que certaines piscines – sous délégation de service public – ne veulent pas ré-ouvrir.

La rectrice demande que lui soient remontées les difficultés avec les collectivités et les piscines. Pour les cas contacts, les enseignants doivent être prévenus de la positivité de leurs élèves.

La FSU signale une erreur : contrairement à ce qui est indiqué (aucun établissement du second degré fermé), un lycée de l'agglomération de Nevers a été fermé pendant une semaine. Il est répondu que l'information sur la fermeture est arrivée après la publication du point presse (sic!).

> Moralité : si votre établissement ferme le vendredi à midi, il est probable qu'il n'entre pas dans les statistiques...

L'administration informe que 43 plans de **continuité pédagogique** sont en cours, et que le nombre de classes en présentiel dans les lycées est en augmentation en seconde et en première (*alors que les contaminations augmentent !*).

L'administration explique qu'on ne se contamine pas dans les établissements, mais qu'on trouve dans les établissements le reflet des contaminations dans la population. La demande est très forte des parents d'élèves pour le présentiel : il y a un retour au présentiel, mais qui peut être rapidement stoppé si les circonstances l'exigent.

Moyens dans le second degré

ITRF : 5 emplois sont retirés (2 ATRF en collège, 1 au CIO d'Autun, 2 au lycée Niepce).

Vote Défavorable Unanime (VDU).

Personnels de direction : - 2 postes. **VDU.**

Personnels d'inspection : nombre de poste identique.

Emplois de DDFPT : suppression au lycée Fourrier d'Auxerre.

Enseignant éducateur en internat d'EREA : 1 suppression. **VDU.**

DACS : 2 créations de demi-poste pour décharger les derniers directeurs de SEGPA à temps plein à Decize et à Cosne-sur-Loire. Une seule SEGPA n'aura pas de décharge totale dans l'académie : **la FSU dénonce l'iniquité de traitement.**

La FSU est aussi intervenue pour dénoncer l'impossibilité de verser une IMP aux directeurs de SEGPA qui gèrent les PIAL. L'administration invoque la réglementation et dit être préoccupée par la situation. **La FSU rappelle qu'elle évoque ce problème depuis 2 ans !**
VDU.

GRETA 21 : 1 poste gagé à supprimer. **VDU.**

Postes d'enseignants : 91 mesures de carte scolaire en 2021 après 102 en mars 2020.

La FSU souligne que le rectorat est allé plus loin que les demandes ministérielles (près de 200 postes au total contre 113 annoncés) : une quarantaine de collègues vont se retrouver en service partagé sur 3 établissements. Dans certaines disciplines, il y a moins de postes que de collègues dans certains départements. Les opérations de mouvement commencent alors que les collègues n'ont pas tous les éléments en main. Certaines mesures de carte scolaire touchent des collègues qui sont en situation de RQTH. Certains courriers pour informer des mesures de scolaire sont déjà arrivés auprès des collègues alors que le CTA n'a pas eu lieu. Depuis le groupe de travail du lundi 23 mars 2021, aucune situation n'a été revue par le rectorat, qui au mieux répond qu'il y aura des points de vigilance... **VDU**

Sections sportives : 16 seront ouvertes, 5 fermées. La FSU déplore une politique qui est souvent menée sans moyens, réclame des IMP et une dotation horaire fléchée. Un regard sur l'écart entre les filles et les garçons dans ces sections est nécessaire (les garçons étant souvent plus nombreux). La FSU a voté en faveur de cette proposition.

Sections d'excellence sportive : elles sont présentes dans 8 établissements. La FSU a voté en faveur de l'implantation de ces sections.

> **Les VDU conduisent à la convocation d'un nouveau CTA le 2 avril.**

Questions diverses posées par la FSU

Ruptures conventionnelles : le montant des besoins pour les ruptures conventionnelles n'est pas encore connu par les services du rectorat. Il n'y a pas d'enveloppe dédiée.

Nombre d'enseignants en ASA : dans le second degré, 1 058 enseignants depuis le 1^{er} septembre dont 21 qui le sont toujours, 1 709 dans le premier degré dont 49 encore en ASA aujourd'hui.

Étudiants en MEEF : pas de volumétrie pour le moment concernant le 2nd degré, 70 concernant le 1^{er} degré. Alternance hybride dans le 1^{er} degré : filée et 2 ou 3 semaines massées ; uniquement filée dans le 2nd degré.

Ecole inclusive : pas d'éléments de réponse pour le moment, la consultation du conseiller technique ASH étant nécessaire.

Nombre de démissions : 13 dans le 1^{er} degré (2/21-1/58-5/71-5/89) et 1 dans le 2nd degré.

Remplacements : les disciplines en tension sont arts plastiques, éducation musicale, espagnol, allemand, lettres-histoire, biotechnologie, vente. Il y avait 320 contractuel-les dans le 2nd degré en octobre 2020 sur des missions de suppléance, 395 actuellement.

AESH : le changement d'établissement mutualisateur pour la rémunération ne change rien pour les AESH. L'administration fait un travail d'explication à ceux qui seraient réticents. L'indemnité compensatrice de la CSG des AESH sera versée sur la paye de mai avec effet rétroactif.

Calcul du temps de travail des AESH (Loi fonction Publique) : il n'y a pas d'irrégularité sur les emplois du temps et l'administration travaille à leur harmonisation.